



garage malhonnête ne veut ni faire ni donner la carte grise

Par **snat95**, le **15/02/2024** à **15:59**

Bonjour. je vien chercher de l'aide, ne sachant plus quoi faire.

je vous explique mon histoire.

Le 20 octobre 2023 j'ai acheté un véhicule à un professionnel de la vente d'occasion.

le vendeurs prétend un bug de pc, il ne peut faire la carte grise. (j'ai payé le véhicule et la carte grise).

Pendant 2 mois je le relance gentiment, il ne veut toujours pas faire la carte grise.

lettre de mise en demeure sans effet, j'ai déposé une plainte. La gendarmerie à pris la déposition rapidement, sans vouloir porté d'attention aux échanges sms et messagerie que j'ai eu avec le vendeur.

dans les échanges, le vendeur dit clairement que tout est ok de mon coté, mais vu que je l'ai relancé pendant 3 mois et porté plainte, il veut faire durer les choses pour m'embeter.

hormis attendre que la plainte aboutisse a quelque chose, que puis-je faire?

Merci à ceux qui ont lu jusque la et qui pourront eventuellement apporter leur aide.

je rajoute que j'ai bien pris possession du véhicule, certificat de cessions.

Par **Marck.ESP**, le **15/02/2024** à **17:09**

Bonjour et bienvenue

Avez vous le certificat de non gage et Histovec...

Avez vous contacté l'ANTS ?

Par **Visiteur**, le **15/02/2024** à **17:22**

BONJOUR

Première étape d'un recours judiciaire, passer par le conciliateur de justice.

<https://www.conciliateurs.fr/Qu-est-ce-que-la-conciliation-de-justice-mai-2021>

Par **snat95**, le **15/02/2024** à **17:33**

J'ai bien le certificat de cession, le contrôle technique, le certificat de non gage, la photocopie de la carte grise barrée au jour de la vente.

Il me manque l'original. Sur l'ants je suis bloqué sans l'original.

Les conciliateurs l'ont contacter sans succès. Les gendarmes ont réussi à l'avoir au téléphone, hormis un "je m'en occupe demain" ils n'ont pas eu d'autre reponse.

Par **Marck.ESP**, le **15/02/2024** à **18:00**

Effectivement ! Alors désolé, nous ne pourrons rien de plus pour vous .
Bonne chance à vous.

Par **snat95**, le **15/02/2024** à **18:15**

Merci pour vos réponses. Je pense que je vais devoir attendre que la plainte aboutisse...

N'étant pas habitué au système judiciaire, avez vous une idée du temps nécessaire pour avoir des suite à cette plainte? Pas de nouvelle depuis le 1er décembre

Par **Marck.ESP**, le **15/02/2024** à **18:43**

Vous devriez quand même voir un avocat. Certains sont spécialisés dans ce domaine.